

CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 25 JUIN 2014

13/3 - ACTION DE MEDIATION SOCIALE SUR LES AIRES D'ACCUEIL DES  
GENS DU VOYAGE DE WATTRELOS ET MONS EN BAROEUL –  
CONVENTION DE PARTENARIAT

Créé en 2002, le Syndicat Mixte des Gens du voyage (SMGDV) est en charge de la gestion administrative, technique et financière des aires d'accueil des gens du voyage situées sur le territoire des villes membres de Lille Métropole. Conformément aux préconisations du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage dans le Nord pour la période 2012-2018, le SMGDV met en œuvre un volet social, par la coordination des projets socio-éducatifs territoriaux. Ce programme d'action apporte une lisibilité et une cohérence dans l'action sociale globale menée auprès des gens du voyage sur le territoire de la Métropole lilloise.

Le diagnostic socio-économique établi en 2012 concernant les populations présentes sur les aires d'accueil métropolitaines fait apparaître des difficultés aux caractéristiques similaires à celles observées dans les quartiers inscrits en géographie prioritaire « Politique de la Ville ».

Ainsi, les problématiques relevées portent sur les thématiques de santé, d'habitat, d'insertion socio-professionnelle, d'éducation, de scolarisation, de prévention, de culture, mais aussi sur les questions de vie quotidienne, d'environnement et de cadre de vie, d'accès au droit commun ou encore de citoyenneté.

Fort de ces constats et face aux besoins exprimés par les partenaires locaux et les résidents de pouvoir interpellier un interlocuteur "privilegié" et disponible sur les aires d'accueil, le SMGDV a impulsé la réflexion sur la mise en œuvre d'un projet de médiation sociale, avec l'appui technique de la Mission Régionale d'Appui France Médiation.

Dans ce cadre, le SMGDV souhaite mettre en place, dès 2014 une action pilote d'un an de médiation sociale. Cette action repose sur la mise en place d'une équipe composée d'un coordonnateur, dont le rôle consiste en la réalisation d'un diagnostic social complet et de deux médiateurs, interlocuteurs privilégiés, sur le terrain, des résidents des aires d'accueil. Les enjeux sont d'ordre à la fois économique (baisse des coûts de maintenance) et de cohésion sociale.

La présence des médiateurs répond ainsi à 3 objectifs opérationnels :

- par une présence quotidienne et un travail de sensibilisation récurrent, prévenir les dérives liées à la gestion des déchets, aux consommations de fluide, à la dégradation des équipements et contribuer au respect du règlement,
- créer ou recréer du lien entre l'aire d'accueil, la commune, les institutions, les partenaires locaux et faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun,
- faciliter la concertation et le dialogue avec le voisinage.

Dans le cadre de cette action, financée à 64 % par le Conseil Régional, le SMGDV a porté son choix sur deux communes, Wattrelos et Mons en Barœul, selon les critères suivants :

➤ Wattrelos :

1° - L'actuelle aire d'accueil de Wattrelos a été mise en place, à l'origine, à titre provisoire. Les conditions d'accueil des familles ne sont donc pas optimales. Cela engendre des dysfonctionnements et des difficultés de gestion.

2° - Certaines familles sont installées sur l'aire d'accueil de Wattrelos depuis de nombreuses années et vivent de façon sédentaire sur une aire dont ce n'est pas la vocation.

3° - Le projet d'une aire définitive, inscrit au schéma départemental, conforme aux exigences à la fois normatives et humaines est aujourd'hui engagé.

Eu égard à ces postulats, il convient de :

- faire face aux problématiques de vie quotidienne : gestion des déchets, respect du règlement intérieur, dégradation sur les équipements, surconsommation des fluides,
- réinstaurer le dialogue et un lien de confiance avec les institutions par la présence d'un interlocuteur bien identifié,
- sensibiliser, informer et accompagner les résidents dans leur parcours d'habitat,
- établir les bases d'utilisation de la nouvelle aire d'accueil respectueuses du règlement intérieur.

➤ Mons en Baroeul :

Cette aire d'accueil récemment ouverte, (août 2013) doit être exemplaire en termes de :

- respect du règlement intérieur,
- respect du cadre de vie,
- intégration dans la commune de ses occupants.

La médiation sociale a pour but d'assurer une veille sociale et technique, contribuant à l'atteinte de ces objectifs.

Par la réalisation d'un diagnostic qualitatif et quantitatif de cette action, il s'agit de mesurer les effets de la médiation sociale en termes de cohésion sociale et l'impact financier pour les collectivités (logique des coûts évités sur le renouvellement des équipements en agissant en amont sur les comportements), en vue d'étendre la médiation sociale à l'ensemble des aires d'accueil métropolitaines, dans le cadre d'un projet pérenne.

Outre leur participation au suivi et à l'analyse de cette action de médiation sociale pendant un an - participation aux réunions de travail relatives à l'évaluation de l'action -, les deux villes partenaires de l'action sont également sollicitées par le SMGDV pour une participation financière sous forme de subvention, soit 7 000 € pour Wattrelos et 3 000 € pour Mons en Barœul.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer une convention de partenariat avec le Syndicat Mixte des Gens du Voyage et la ville de Wattrelos visant à mettre en place, pour une durée d'un an non renouvelable, une action de médiation sociale sur les aires d'accueil des gens du voyage des deux communes signataires,
- inscrire les crédits correspondant au versement d'une subvention de 3.000 € à l'article fonctionnel 92020, compte nature 6574 du budget de l'exercice 2014.

Cette délibération est adoptée avec 31 voix pour ; 3 conseillers municipaux ayant voté contre : M. GARCIA, Mme LAVALLEZ et M. TONDEUX.